

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19579**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce, communication et commercialisation de produits culturels option spectacle vivant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Orléans, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A partir d'études de marché, ce professionnel recueille tout ce qui à trait au produit : état de la concurrence, évolution du marché, comportements et nouveaux besoins des consommateurs, évolution des circuits de distribution...Il participe aussi à des salons professionnels, des expositions, des réunions d'information, se tient au courant des nouveautés et des tendances, cherche à anticiper les attentes des consommateurs. Il décide d'une stratégie publicitaire : packaging, promotion à la télévision ou dans la presse... Lors du lancement, il fixe les prix et vérifie la mise en œuvre de son opération sur le terrain. Il accompagne ensuite la force de vente en organisant, par exemple, des réunions sur son produit, en élaborant des argumentaires, en proposant des formations... En tant que chargé de communication, il développe la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication interne ou externe. Il conçoit ou met en œuvre tout moyen, action, réseaux de communication de promotion et de commercialisation adaptés au secteur. Il peut réaliser l'ensemble ou une partie des activités techniques de communication. Il participe à d'autres aspects de la communication dans le domaine commercial, technique, social, dans les situations de crise, avec les services concernés.

- Droit commercial et de l'information
- Droit de la propriété intellectuelle
- Techniques de marketing et de merchandising
- Gestion budgétaire
- Conduite de projet
- Capacités rédactionnelles et d'anticipation
- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Langue(s) vivante(s)
- Utilisation d'outils de planification
- Technique de communication et de commercialisation
- Techniques de management

Utilisation des nouvelles technologies et de nombreux logiciels (tableur, traitement de texte, PAO, base de données).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Attaché de presse
- Chargé de communication
- Chef de produit
- Chargé de diffusion
- Chargé de relations publiques
- Responsable promotion

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

M1705 : Marketing

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation dans les 5 Unités d'Enseignement (UE) suivantes :

- UE1 : Connaître le secteur culturel
- UE2 : Marketing/Communication/Commercialisation
- UE3 : Maîtriser les outils liés à la culture et à sa promotion

- UE4 : Projet – mise en situation dans le cadre universitaire
- UE5 : Stage – mise en situation dans un cadre professionnel

Chaque Unité d'Enseignement peut-être validée indépendamment. Les Unités 1 à 3 forment le premier semestre et les Unités 4 et 5 forment le second semestre de la formation.

Conformément à l'arrêté de 1999 on obtient la certification par obtention de la moyenne de toutes les Unités et avec la moyenne sur les Unités professionnelles (UE 4 et UE5)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	non
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8/07/2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-orleans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de l'Indre site d'Issoudun

Historique de la certification :

Certification précédente : Commerce option marketing des produits culturels spécialisation industrie musicale et spectacle vivant